

Impôt sur le revenu—Loi

Ils n'ont pas conçu de stratégie industrielle, ce à quoi le premier ministre avait engagé son parti dans le but de créer des emplois, d'accélérer la croissance économique et d'accroître la main mise des Canadiens sur leur économie. Ce qu'on pourrait appeler la propriété canadienne tire à sa fin à cause des libéraux. Ils en rient ouvertement. Ils sont menés par un homme qui a toutes les ficelles en main. Il n'a qu'à tirer dessus pour que les marionnettes qui siègent à ma gauche se lèvent en bloc et disent «oui» en chœur. Le parti libéral-démocrate du Canada a accéléré l'exode des capitaux canadiens par son projet constitutionnel, par sa politique de l'énergie, par son budget, et il continue de le faire maintenant avec cette mesure fiscale qui ne tient aucun compte, ce qui est absolument lamentable, des aspirations des agriculteurs canadiens en ce qui a trait à l'impôt sur les gains en capital. Qu'advient-il de la troisième génération de ces agriculteurs qui exploitent leur ferme de père en fils? Si le ministre ne cherche pas à satisfaire les besoins des exploitants agricoles, ces derniers vont perdre leurs fermes parce qu'elles leur coûtent désormais trop cher. En effet, en vertu des dispositions de ce bill, ils devront vendre pour pouvoir payer leurs gains en capital cumulatifs qui dépassent parfois le prix de vente des fermes.

• (2110)

Le budget conservateur reconnaissait la nécessité de ne pas déposséder les agriculteurs qui exploitent leur ferme depuis trois ou quatre générations. Ces exploitants agricoles sont nombreux dans la circonscription du ministre et dans sa province; pourtant, il refuse de reconnaître que la société CANFARM desservait bien la profession. Environ 30 p. 100 des agriculteurs de la circonscription du ministre en faisaient partie. Le gouvernement a trouvé 40 millions de dollars pour la compagnie Imperial Oil, ce géant du pétrole, quand ce dernier a menacé de suspendre ses activités dans l'Ouest. Je dis bien, il a su trouver 40 millions de dollars en deux temps, trois mouvements alors que les dépenses du budget dépassent d'un quart les recettes; en revanche, il n'a pas pu trouver trois millions de dollars pour renflouer CANFARM qui desservait les agriculteurs de sa province et de l'Ontario.

Le gouvernement n'a pas su trouver de stratégie industrielle pour créer des emplois. La dernière chose que le premier ministre ait promise alors qu'il était chef de l'opposition, c'est qu'il se battrait pour créer de l'emploi et qu'il verrait à mettre au point une stratégie industrielle pour en créer. Mais que s'est-il produit en réalité? Le nombre des chômeurs du Canada a augmenté et dépasse même celle des dépenses du gouvernement. Celui-ci devrait comprimer ses dépenses et réduire la bureaucratie qui cherche à imposer aux Canadiens un système métrique et une constitution dont ils ne veulent pas. Ce n'est pas toujours le cabinet qui est à blâmer, mais la bureaucratie qui bien souvent contrôle le cabinet.

Lorsque des ministres du cabinet prennent des engagements que le premier ministre s'empresse de désavouer, comment les Canadiens pourraient-ils faire confiance au Parlement? Comment pourrions-nous rentrer chez nous et leur dire: «Le gouvernement du Canada est d'accord, car le ministre l'a dit», en sachant que le ministre viendra nous dire dès le lendemain que ce n'est pas ce qui arrivera? C'est exactement ce qui est arrivé des quatre promesses électorales du gouvernement actuel. C'est ce qui arrive également de cette mesure qui impose un

fardeau indu sur les épaules des dirigeants de petites entreprises au Canada.

Il semble que les petites entreprises puissent emprunter de l'argent à partir des obligations du gouvernement. Je mets le ministre des Finances au défi de nous fournir une liste de tous les gens qui l'ont fait sans que la banque leur impose des conditions. Le ministre sait-il qu'il y a 400,000 petits exploitants en Ontario? Est-il conscient du peu de prêts qui ont été consentis à des petites entreprises à cause des contraintes qui leur sont imposées, et que le gouvernement refuse d'alléger? Sait-il combien de prêts ont été consentis aux 400,000 petits exploitants de l'Ontario? En 1978, 788 prêts ont été accordés à de petits exploitants en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises. Le ministre peut-il nous faire savoir combien de prêts ont été consentis en vertu de cette émission? Pourquoi les petites entreprises n'ont-elles que jusqu'au 31 mars 1981 pour s'en prévaloir? Le ministre a-t-il si peu confiance dans les hommes d'affaires canadiens qu'il ne puisse leur accorder au moins un an pour profiter d'intérêts moins élevés? Le gouvernement ne veut pas diminuer les intérêts que doivent payer les propriétaires de maison ou les petits exploitants. Avant que ce bill ne soit adopté, le ministre permettrait-il que soit présenté un amendement visant à prolonger l'émission d'obligations au moins jusqu'à la fin de l'année civile? Les petits exploitants et les institutions bancaires sauraient ainsi que le ministre des Finances se préoccupe de cette question, et la banque n'aurait pas à prêter de l'argent à un petit exploitant à la condition que si ce bill n'est pas adopté avant la date d'expiration du prêt, le taux d'intérêt soit de 21 p. 100.

Il faut que le gouvernement fasse preuve d'un peu de compassion et qu'il manifeste son intérêt. Nous devrions montrer aux Canadiens que nous ne nous orientons pas complètement vers un régime de gauche et qu'une entreprise n'a pas forcément besoin d'être une société d'État pour être rentable. Le gouvernement devrait créer un climat permettant aux entreprises de prospérer sans pression de la part de l'État ou d'ingérence de la part du fisc. Il devrait se rendre compte que l'économie nationale se porterait mieux s'il cessait ses ingérences et laissait le jeu de l'offre et de la demande s'exercer librement comme l'avaient voulu nos ancêtres qui sont venus s'établir ici et qui ont permis au Canada et à ses hommes d'affaires de prospérer et comme c'était le cas avant que le gouvernement libéral ne s'allie au NPD pour former le premier gouvernement socialiste du Canada.

M. Taylor: Monsieur le président, je voudrais parler de deux cas seulement pour enchaîner avec une ou deux déclarations qu'ont fait d'autres députés.

Des voix: Oh, oh!

M. Taylor: Quand les conversations de l'autre côté de la Chambre auront cessé, je pourrai reprendre le débat. Je n'ai rien contre les députés d'en face et je ne dirai donc pas de mal d'eux. Beaucoup de Canadiens se préoccupent sérieusement des modifications apportées aux impôts sur le revenu et à la loi de l'impôt sur le revenu. Ce soir j'ai pensé que je devrais signaler au ministre et aux fonctionnaires de son ministère deux cas qui illustrent bien comment les choses peuvent devenir aberrantes pour les gens quand certains fonctionnaires du service de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national se mettent à agir d'une façon très particulière.